

**COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROJET EOLIEN Arnéole
Communes de La Barre et Orchamps
24 Novembre 2022 à 14h30 – Mairie d'ORCHAMPS**

Membres présents :

- ✓ SEM EnR Citoyenne : Jean-Daniel MAIRE
- ✓ La Barre : Philippe GIMBERT, Daniel BOURGEOIS
- ✓ Orchamps : Régis CHOPIN
- ✓ JURASCIC : Philippe LESEIGNEUR

Membres absents excusés : Aurore GELEY (Orchamps), Jean-Michel JEANNIN (Côte d'Or Energies).

Invités : Mahé HERMILE (SEM EnR Citoyenne), Camille SAUGER (Côte d'Or Energies), Sylvie ROSSIGNOL (La Barre), Sami BENSSY (JURASCIC) en présentiel, Nicolas DEMOLY (Act'er Synergie, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage), Nicolas HERNIGOU (Cohérence Energie, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) en distanciel (visio)

Secrétaire de séance : Sylvie ROSSIGNOL

Ordre du jour :

- Etat des lieux du projet
- Points de vigilance techniques et financiers
- Solutions à envisager
- Divers

1) Etat des lieux du projet

Monsieur HERMILE indique qu'après 12 mois de mesure, en tenant compte des contraintes du plafond aérien et de la hauteur de la forêt, il convient d'étudier des pistes complémentaires sur le projet ARNEOLE.

2) Points de vigilance techniques et financiers

Techniques : la gamme d'éolienne neuve répondant aux contraintes est réduite.

Financiers : les tarifs actuels de revente des appels d'offres de la CRE ou de la DCCR se situent entre 60.8 €/MWh et 72 €/MWh ce qui est estimé insuffisant, le coût de raccordement est très élevé du fait de l'augmentation des tarifs des matériaux.

Il est indispensable d'approfondir les études et de chercher des solutions pour améliorer le projet ARNEOLE.

3) Solutions à envisager

Le Comité de Pilotage propose plusieurs pistes de réflexion :

- réduire le coût du raccordement : la SEM EnR fera une demande de raccordement anticipée afin d'obtenir l'avis d'ENEDIS sur les éventuelles solutions pour optimiser ce coût, par exemple par un piquage sur la ligne à proximité plutôt qu'un raccordement à Saint-Vit,
- interroger l'armée sur la possibilité de rehausser le plafond aérien,
- signer des contrats d'électricité de gré à gré (tarif plus élevé) en vendant l'électricité dans les grosses industries proches du site de production,
- utiliser des éoliennes recyclées en faisant le choix d'implanter des éoliennes d'occasion garanties répondant aux critères du projet.

De nouvelles études ne seront pas nécessaires.

Plusieurs questions se posent sur le matériel d'occasion (possibilité de bridage, durée de vie, acoustique, suivi des banques, ...). Ces éoliennes sont démantelées, reconditionnées et contrôlées pour retourner sur le marché.

4) Divers

Un tour de table est réalisé. Le constat est qu'il subsiste des incertitudes, le sentiment général est qu'il est nécessaire de poursuivre les investigations pour lever les doutes sur le développement du projet.

Une discussion sur la consultation des habitants est entamée.

La séance est levée à 16h05.

Le Président, Mr Jean-Daniel MAIRE, Président de la SEM EnR Citoyenne

